



LISTE DES DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL du 10 AVRIL 2025

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a adopté les délibérations suivantes :

RESSOURCES HUMAINES

- **N°2025-18 : Modification du tableau des effectifs.**
Adopté à l'unanimité
- **N°2025-19 : Etat annuel des indemnités des élus.**
Prend acte
- **N°2025-20 : Plan de formation 2025.**
Adopté à l'unanimité

FINANCES

- **N°2025-21 : Reprise anticipée des résultats de l'exercice antérieur et affectation prévisionnelle.**
Adopté à l'unanimité avec cinq abstentions (Mme Thibault, M. Jendoubi, Mme De Sousa, M. Fogel, M. Ngaliema).
- **N°2025-22 : Fixation des taux d'imposition des contributions directes locales 2025.**
Adopté à l'unanimité
- **N°2025-23 : Adoption du budget primitif ville 2025.**
Adopté à la majorité avec cinq votes contre (Mme Thibault, M. Jendoubi, Mme De Sousa, M. Fogel, M. Ngaliema).
- **N°2025-24 : Créances irrécouvrables – Créances éteintes.**
Adopté à l'unanimité
- **N°2025-25 : Attribution de la subvention de fonctionnement 2025 au CCAS.**
Adopté à l'unanimité
- **N°2025-26 : Autorisation donnée au maire de signer l'accord-cadre relatif à l'achat de fournitures et matériaux de bâtiment.**
Adopté à la majorité avec un vote contre (M. Ngaliema) et quatre abstentions (Mme Thibault, M. Jendoubi, Mme De Sousa, M. Fogel)

SOLIDARITE INTERNATIONALE

- **N°2025-27 : Attribution d'une aide exceptionnelle à la Fondation de France pour un soutien à l'archipel de Mayotte et à l'île de la Réunion.**
Adopté à l'unanimité

COMMUNICATION

- **N°2025-28 : Adhésion de la ville à diverses associations.**
Adopté à l'unanimité

CULTURE

- **N°2025-29 : Attribution des subventions de fonctionnement et de projet aux associations au titre de l'exercice 2025.**
Adopté à l'unanimité
- **N°2025-30 : attribution d'une subvention à l'association Boissy environnement et transition.**
Adopté à la majorité avec une abstention (M. Jendoubi) et un vote contre (M. Ngaliema)
- **N°2025-31 : Mise en place d'un mécénat sur diverses manifestations.**
Adopté à l'unanimité

URBANISME

- **N°2025-32 : Exonération partielle de la taxe foncière sur les propriétés bâties pour des travaux d'amélioration énergétique dans les logements achevés avant 1989.**
Adopté à l'unanimité
- **N°2025-33 : Autorisation donnée au maire de signer la convention avec la société Totem France pour l'exploitation du pylône située allée de la Pompadour.**
Adopté à l'unanimité avec une abstention (M. Ngaliema)

Boissy-Saint-Léger,
Le 10/04/2025

Le maire

M. Régis CHARBONNIER